

La lettre de Gilles Bord Maire de Pontault-Combault

N°5 - Février 2019

Prévention et sécurité, deux axes essentiels pour une ville sereine

Madame, Monsieur,

La sécurité civile est un droit fondamental, pilier de notre République.

De nombreux acteurs interviennent à différentes échelles, afin de garantir à chacun ce principe de liberté.

En effet, l'État se doit avant tout de remplir cette compétence régaliennne et de permettre son déploiement équitable sur le territoire français. Cependant, parce qu'il est trop souvent éloigné des réalités locales, ce sont les maires qui, aujourd'hui, doivent s'engager dans des dispositifs de sécurité adaptés aux évolutions sociétales, à leur environnement et définir, en ce sens, les pouvoirs de police qui leurs sont propres.

Vous le savez, depuis un an, j'entends répondre à vos attentes. Je veux que vous puissiez vivre en toute sérénité à Pontault-Combault. Aussi j'ai souhaité développer nos actions autour de deux axes essentiels et indissociables : **la prévention et la sécurité.**

Placée sous mon autorité directe, la police municipale bénéficie d'effectifs croissants depuis 2014, d'horaires étendus, d'outils numériques performants et d'équipements renforcés, pour assurer ses missions. Notre sécurité urbaine s'appuie sur un maillage de partenaires de confiance, qui allient connaissance du terrain et proximité avec les habitants. Police nationale, sapeurs-pompiers, transporteurs, bailleurs, je les remercie pour ce travail de qualité et pour maintenir la tranquillité publique, au quotidien, à Pontault-Combault.

Pour autant, je reste convaincu que la prévention prévaut sur la répression : agir sur les sources de la délinquance, empêcher la reproduction des comportements néfastes et travailler en amont sur les facteurs qui les font naître.

Cette politique nouvelle et innovante porte déjà ses fruits sur notre ville, puisque nous affichons, en 2018, un taux de délinquance au plus bas historique.

Enfin, une sécurité efficace passe aussi par l'implication des citoyens, dès le plus jeune âge, et c'est tout l'intérêt des actions de sensibilisation que nous menons auprès des différents publics.

Tous acteurs, tous responsables, tous engagés autour des défis et enjeux de demain.

Gilles Bord
Maire de Pontault-Combault

Taux de
délinquance au
plus bas historique
sur la ville : -7%
en 2018

Prévenir avant tout

Des acteurs essentiels

- **1** intervenant social en commissariat. Après le 1^{er} passage à l'acte, une rencontre est organisée avec le jeune et ses parents pour réamorcer une prise de conscience, afin d'éviter la récidive et proposer l'accompagnement individuel.
- **2** médiateurs municipaux
- **3** opérateurs de vidéo protection
- **1** coordinatrice des actions de prévention



Le recours à la technologie : la vidéo protection

Un système installé sur des lieux stratégiques (entrées et sorties de ville, gare, établissements scolaires, parcs, parkings publics...), relié à un centre de supervision urbain, au sein du poste de police municipale, et utilisé sur réquisition judiciaire.

Objectifs : dissuader les auteurs d'infractions et permettre leur identification.

Des instances partenariales et des opérations ciblées

L'observatoire de la délinquance réunit chaque mois les bailleurs, les transporteurs, la police municipale, la police nationale, les pompiers, l'Éducation nationale, les commerçants...

Objectifs : échanger sur des phénomènes de délinquance, adapter les interventions de chacun, pour les rendre plus efficaces.



Le Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance

avec les services de l'État

Objectifs : améliorer la tranquillité publique, élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions locales, selon les orientations de la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

La cellule de veille éducative

avec des partenaires de l'Éducation nationale

Objectifs : signaler des situations individuelles préoccupantes de jeunes et proposer aux familles des solutions adaptées.

NOUVEAU

Le relais collègue

assuré par les médiateurs

Objectifs : créer une passerelle entre les équipes éducatives, les familles et les médiateurs afin de faciliter l'accompagnement global d'élèves en difficulté et accueillir des élèves suite à une mesure disciplinaire d'exclusion.

Les mesures de responsabilisation

cadrées par l'Éducation nationale

Objectifs : permettre à l'élève de réparer sa faute commise au sein d'un établissement, en exécutant une mesure en dehors des heures d'enseignement, pour une durée de 20 heures maximum, au sein d'un service de la ville.

NOUVEAU

Le comité de veille contre les violences faites aux femmes

Objectifs : améliorer l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Sécuriser en toute proximité

La ville s'appuie sur un tryptique d'acteurs majeurs, police municipale, police nationale et sapeurs-pompiers, qui agissent ensemble grâce à un partenariat étroit, dans des missions complémentaires.

Une police municipale : à pied, à vélo, en voiture, une présence de terrain rassurante



Ses missions :

- Surveiller et sécuriser les espaces publics, les événements.
- Faire respecter l'occupation du domaine public.
- Faire respecter les règles de stationnement sur l'espace public, parkings et zones bleues.
- Faire respecter la tranquillité publique (lutter contre les nuisances sonores, réglementer la consommation et la vente d'alcool...).
- Faire respecter le règlement local de publicité (affichage sauvage).
- Lutter contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, jets de mégots...)
- Favoriser le bien vivre ensemble

Mais aussi :

- La gestion et déclaration des animaux errants, perdus ou dangereux, des objets trouvés.
- La rédaction et la gestion administrative des cartes de résidents et attestations d'accueil.
- L'écoute et la médiation entre les habitants.
- Les actions de prévention et de sensibilisation auprès des publics.

Contrairement à la police nationale, la police municipale n'est pas chargée de prendre les dépôts de plainte, d'exécuter les lois, de rechercher, de constater les infractions pénales, d'arrêter les auteurs et d'exercer le maintien de l'ordre...

Chiffres clés



- **15** agents de police municipale
- **4** agents de surveillance de la voie publique
- **5** traversières

Des horaires étendus

- de **8h à 22h** du lundi au samedi
- de **10h à 14h** le dimanche



- **50** caméras dédiées aux systèmes de vidéo protection et vidéo verbalisation
- **562** contraventions par vidéo-verbalisation sur des infractions pour stationnements gênants hors zone bleue. (autour de la gare, place Leclerc)



- **366** procédures de stationnement abusif ou dangereux
- **101** véhicules mis en fourrière
- **152** réquisitions judiciaires



Opération tranquillité vacances dispositif renforcé de surveillance, destiné à protéger les domiciles inoccupés durant les absences prolongées des habitants (sur inscription).

- **335** inscrits
- **2 027** passages

Sensibiliser tous les publics

La sensibilisation à la sécurité de tous est un enjeu majeur, pour faire évoluer les mentalités. Aussi, la police municipale mène des actions auprès de différents publics.



À l'école :

Mobil'pass : 1 200 enfants de CE2 et CM2 bénéficient d'enseignements à la prévention routière et piétonne, tout au long de l'année.

Objectifs : les aider à devenir autonomes dans leurs déplacements à pied, à vélo, en tant que passagers de voiture ou dans les transports en commun.

Mais aussi des sensibilisations à l'utilisation des réseaux sociaux, contre le cyber harcèlement, aux comportements à adopter dans les transports en commun, contre les addictions...



Auprès des seniors : Ateliers menés en collaboration avec la police nationale pour se prémunir contre les cambriolages et pour sensibiliser au code de la route...

Auprès des commerçants : Atelier mené avec la police nationale et la police municipale pour sensibiliser aux braquages...

Auprès des parents : **NOUVEAU**
En 2019, la ville développe le champ éducatif de la prévention. Les nouvelles actions visent à accompagner les parents dans leur rôle, dès le plus jeune âge de l'enfant, au travers d'outils et d'actions de parentalité concrètes proposées en collaboration avec des associations, l'Éducation nationale, des responsables d'établissements...

En 2019, la ville renforce l'équipement de sa police municipale

Le Maire a décidé de renforcer l'équipement des policiers municipaux en les dotant individuellement d'une arme de poing.

Les 3 principales raisons de ce choix :

- Répondre aux besoins de sécurité des habitants.
- S'adapter aux réalités de terrain.
- Protéger les policiers municipaux dans leurs missions : Souvent primo-intervenant et exposé à des situations à risques, un agent de police municipal se distingue difficilement d'un agent de police nationale (uniforme et titres identiques) sur le terrain.

Pour aller plus loin : le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), disponible sur le site internet de la ville.